AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C1744
FR0000054470-FS0877

9 octobre 2026

Déclaration de franchissement de seuil et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

UBISOFT ENTERTAINMENT

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 8 octobre 2026, la société Goldman Sachs International (Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 2 octobre 2026, le seuil de 10% du capital de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir, individuellement, 13 678 247 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 10,04% du capital et des 9,24% droits de vote de cette société[1].

   Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT hors marché.

   A cette occasion, la société The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) **n'a franchi aucun seuil**, et détient, au 2 octobre 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 14 771 146 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 10,84% du capital et 9,98% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Goldman Sachs International	13 678 247	10,04	13 678 247	9,24
Goldman Sachs Bank Europe	662 693	0,49	662 693	0,45
Goldman Sachs & Co LLC	366 314	0,27	366 314	0,25
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd	22 600	0,02	22 600	0,02
Goldman Sachs Asset Management International	22 044	0,02	22 044	0,01
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	19 248	0,01	19 248	0,01
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	**14 771 146**	**10,84**	**14 771 146**	**9,98**

   Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 3 816 133 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

[1] Sur la base d'un capital composé de 136 237 168 actions représentant 148 049 837 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 3 351 650 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 2 757 054 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 40 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 9 octobre 2026 et le 24 septembre 2036 ; et

- 594 596 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 67 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 5 octobre 2026 et le 31 décembre 2030, à des prix compris entre 1,54 € et 15,00 €.

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« « En l'application de l'article L. 233-7 VII du code de commerce et de l'article 223-17 du règlement général de l'AMF, The Goldman Sachs Group, Inc. (« Goldman Sachs ») fait les déclarations suivantes :

À cette date de notification, les participations cumulées de Goldman Sachs au capital d'UBISOFT ENTERTAINMENT restent supérieures à 10 %.

Séparément, le 2 octobre 2026, Goldman Sachs International a individuellement franchi à la hausse le seuil de 10 % des actions d'UBISOFT ENTERTAINMENT.

Goldman Sachs confirme que :

- il agit seul et non de concert avec d'autres parties ;
- sa décision future d'acheter ou de vendre des actions de UBISOFT ENTERTAINMENT dépendra des stratégies de trading de ses clients et des stratégies de couverture associées aux transactions de ses clients et/ou dans le cours normal de ses activités en tant que société de gestion de portefeuille (le cas échéant) ;
- Goldman Sachs n'envisage pas d'acquérir le contrôle de UBISOFT ENTERTAINMENT ;
- Goldman Sachs n'a pas de stratégie ou d'intention spécifique en ce qui concerne UBISOFT ENTERTAINMENT et, par conséquent, n'a pas d'opérations en place pour mettre en œuvre une quelconque stratégie ;
- dans le cadre de ses activités ordinaires de facilitation de la clientèle, Goldman Sachs peut avoir le droit, en vertu de ses accords avec ses clients, de racheter les actions qu'elle détient en tant que dépositaire pour le compte de ses clients, à condition qu'elle soit tenue de restituer des actions équivalentes à ces clients. En outre, dans le cadre de ses activités de financement ordinaires, Goldman Sachs peut conclure des opérations de rachat avec des tiers en vertu desquelles elle peut transférer des actions à ces tiers en échange d'espèces, le tiers s'engageant à vendre des actions équivalentes à Goldman Sachs à un prix qui est soit déterminé, soit déterminable ;
- Goldman Sachs ne prévoit pas de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes en tant qu'administrateur, membre du conseil d'administration ou du conseil de surveillance.

Par conséquent, Goldman Sachs n'a pas conclu d'accords de financement spécifiques pour les participations acquises. »